

# Pour préparer l'avenir, l'Etat peut-il s'endetter ?

Pour les uns, l'Etat doit réduire la dette publique pour dégager des marges de manœuvre futures. Pour les autres, il faut investir dès aujourd'hui, même si cela implique le recours à l'emprunt. Qui a raison ?

DOMINIQUE BERNIS

Pour nos Etats, s'endetter n'est pas seulement gratuit ; cela rapporte même puisque les taux d'intérêt sont négatifs. On peut penser que ça tombe à pic. Nos sociétés font face à d'immenses défis : de la lutte contre le changement climatique et, plus largement, de la mise en œuvre de la transition écologique au maintien d'un haut niveau technologique, notamment, mais pas seulement, dans les technologies de l'information, face à la Chine bien décidée à monter en gamme. Sans oublier la préservation de notre modèle social dans un contexte où le coût du vieillissement va croissant.

Mais voilà : les règles européennes sont strictes : l'impératif, pour la Belgique et la plupart des Etats membres, reste la réduction de la dette. La Commission l'a répété ce mercredi. Les règles, nous dit-on, sont conçues pour permettre de dégager, pour l'avenir, des marges de manœuvre budgétaires. Mais elles limitent plus ou moins fortement notre capacité collective d'agir aujourd'hui par la relance des investissements publics. Peut-on résoudre ce paradoxe ?

**Alourdir la dette en recourant à l'emprunt risque-t-il à terme de faire couler la Belgique ?** © D.R.

## 1 Nous ne léguons pas seulement une dette

D.B.

Seuls de mauvais parents laissent des dettes à leurs enfants. Le bon sens ? En apparence, peut-être. Mais voilà : « On ne peut pas analyser le budget de l'Etat comme on analyse le budget d'un ménage », explique David Cayla, maître de conférences à l'Université d'Angers et membre du collectif des Économistes atterrés.

« L'Etat est immortel, il ne rembourse jamais sa dette, mais la fait rouler. La dette ne sera donc pas "payée" par les générations futures. Elle augmente mais, dans un environnement de croissance économique, le PIB augmente également et le poids de la dette peut baisser. Certes, il faut payer le service de la dette – les intérêts. Mais si l'on transmet la dette – un passif – aux générations futures, on

leur transmet aussi les titres de la dette – un actif financier – et surtout des actifs bien réels. Si l'on a bâti ou rénové des infrastructures, par exemple, on ne peut pas dire que les générations futures s'en trouveront plus mal mais, au contraire, qu'elles s'en trouveront mieux. »

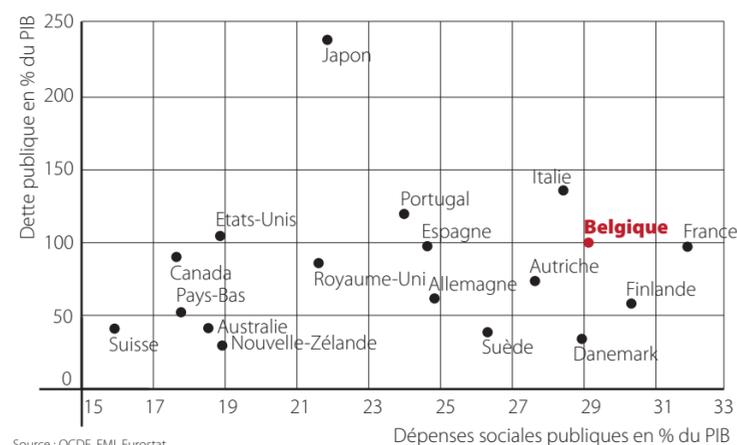
Il n'y a donc aucune raison de se focaliser sur la dette – sur la dette brute – sinon par choix de la facilité ou dans un réflexe idéologique.

« La difficulté est de déterminer la valeur des actifs que nous léguons aux générations futures : les immeubles que l'Etat possède, les routes et autres moyens de mobilité qu'il met à la disposition des agents économiques, ses participations financières... », confesse Giuseppe Pagano, professeur à l'UMons. « Et l'actif est bien plus vaste encore : un enfant naissant aujourd'hui en Belgique jouit, sans avoir jamais payé un centime, d'un Etat de droit qui le protège, d'un système de santé efficace, d'un système de scolarité qui lui permette l'accès à l'université à faible coût... », renchérit l'économiste montois, citant le contre-exemple des Etats-Unis où deux tiers des étudiants diplômés quittent l'université avec une dette moyenne de 35.000 dollars.

« On a en effet choisi des indicateurs facilement mesurables, le déficit, la dette, mais qui fournissent une image très incomplète de ce que nous allons laisser à nos enfants. Non seulement le patrimoine collectif, mais aussi – au passif cette fois – la dette en matière de pensions et la dette environnementale. C'est l'ensemble qu'il faudrait prendre en compte », ajoute David de la Croix, qui enseigne la macroéconomie à l'UCLouvain.



## L'Etat-providence gonfle-t-il la dette ?



**La Belgique compte parmi les pays industrialisés dont la dette publique, mais aussi les dépenses sociales (publiques) sont les plus élevées, relativement au PIB. Ceci explique-t-il cela ? Visiblement non, comme le montre notre infographie. Ainsi, les Etats-Unis, où les dépenses sociales publiques pèsent 19% du PIB, sont aussi endettés que la Belgique et la France, deux pays souvent décriés, sinon décriés, pour leur Etat-providence très généreux. A l'inverse, le Danemark et l'Autriche le sont nettement moins, sans pour autant avoir sacrifié leur modèle social.**

## 4 Le budget au cœur de la démocratie

D.B.

A priori, l'ancienne règle d'or semble pertinente », reconnaît David Cayla. « Mais le terme d'investissement reste vague. Parle-t-on de nouvelles infrastructures ? Ou bien de recherche et développement ? Les salaires des enseignants, qui forment les générations futures, sont-ils également considérés comme un investissement ? »

« Philosophiquement, oui », concède Giuseppe Pagano. « Mais où s'arrête-t-on alors ? Va-t-on inclure également les subventions à la R&D ? Et les salaires des professionnels des soins de santé ? Cela pourrait nous conduire à tolérer des déficits peu raisonnables. »

Ce scénario n'est pas, pour David de la Croix, une vue de l'esprit. « Dans le passé, on a le sentiment que le financement par emprunt a surtout servi à des

transferts sociaux plutôt qu'à des investissements publics. De sorte que je soutiendrais l'ancienne règle d'or à condition d'être assuré que les pouvoirs publics ne recourent à la dette que pour des investissements proprement dits. » L'économiste a des doutes. « Les hommes et femmes politiques ne raisonnent pas à long terme mais en fonction du cycle électoral. »

Ce soupçon est-il justifié ? En Belgique, la rigueur a été mise en œuvre de manière systématique par nos gouvernements successifs à partir de 1982 et jusqu'au début des années 2000. Pourtant, cette méfiance vis-à-vis du personnel politique persiste. Elle justifie, au-delà de l'obsession allemande pour l'orthodoxie budgétaire, l'idée qu'il faut imposer des règles.

Mais est-ce la véritable raison ?, demande David Cayla. L'économiste atter-